

*Initiatives ministérielles*

trale est de savoir si les droits doivent rester dans le secteur public comme c'était principalement le cas par le passé ou s'ils doivent être circonscrits, restreints ou accordés sous forme de monopoles, surtout à des multinationales que la question intéresse particulièrement.

Il est donc question de ce que la nature a donné à l'humanité et de la façon de gérer ces plantes qui sont la base d'activités économiques axées surtout sur la production d'aliments à travers le monde. Bien que l'expression «obtentions végétales» semble plutôt technique, le projet de loi traite d'une activité humaine très répandue dans toutes les parties du monde qui a été jusqu'ici le domaine exclusif d'entreprises mixtes, tant du secteur public que du secteur privé.

Il est dommage que le nombre de partisans du projet de loi ait augmenté entre la deuxième et la troisième lecture. Il est dommage aussi que le débat s'inscrive dans celui, plus vaste, du développement durable qui domine de plus en plus les débats politiques dans le monde, surtout dans l'hémisphère nord. Le gouvernement, en théorie du moins et par des discours à l'emporte-pièce, souscrit au principe du développement durable. Quand vient le moment de passer aux applications, il se dégonfle et se retranche dans les beaux discours sans jamais passer aux actes. C'est triste et infiniment regrettable.

Je dois dire que le ministre de l'Agriculture est très décevant à cet égard. Il s'est prononcé, à l'occasion d'un certain nombre de déclarations, en faveur d'un développement durable en agriculture, mais quand vient le moment d'agir, comme dans le cas du projet de loi C-15, il n'est pas capable de tenir ses promesses. Au contraire, il appuie maintenant une certaine activité et fait adopter à la Chambre une mesure qui contribuera à la concentration des sociétés dans l'agriculture, ce à quoi s'opposent la plupart sinon la totalité des organismes non gouvernementaux engagés dans l'aide au développement international. Cette mesure contribuera également à la hausse graduelle des prix des semences et éliminera peut-être certains obtenteurs qui travaillent sur une petite échelle. Elle fera augmenter les bénéfices des sociétés multinationales, notamment celles qui s'occupent des pesticides; j'y reviendrai dans un instant. C'est une mesure qui pourrait donner, bien que nous ne le sachions pas encore, un monopole sur certaines formes de matériel génétique.

C'est une tendance contre laquelle je dois m'élever encore une fois, et je regrette que cette mesure soit adoptée à la Chambre. J'avais espéré que le gouvernement réexaminerait la question. Par ailleurs, même si c'est regrettable, il n'est pas étonnant que le Parti conservateur appuie cette mesure, car il préconise de réduire la participation du secteur public et d'accroître les activités du secteur privé, et ne semble absolument pas craindre une concentration accrue du pouvoir des sociétés multinationales. Il semble parfaitement inconscient de cet aspect très important des tendances de l'économie contemporaine.

Le projet de loi, comme je l'ai déjà dit, va au cœur même du concept de développement durable. C'est un projet de loi qui peut probablement se défendre si l'on pense à l'amélioration des conditions du secteur agro-alimentaire, mais il ne permettrait certainement pas de servir les intérêts spécifiques des agriculteurs, particulièrement s'ils exploitent une petite ferme. Je m'expliquerai davantage à ce sujet dans un moment.

Je dois insister sur le fait que, d'après ce que je comprends de la situation mondiale en matière d'agriculture, les ressources génétiques essentielles sont de plus en plus sous le contrôle des sociétés multinationales, et de nouvelles cultures sont mises au point pour des raisons économiques: augmentation du rendement, uniformité et stabilité des récoltes, transport. Cela comprend également le développement du tiers monde, qui tient à protéger la culture à petite échelle. Or, ces objectifs sont relégués au second plan.

Ce projet de loi vient renforcer la tendance vers la monoculture, avec tout ce que cela comporte de conséquences néfastes comme la dévastation des récoltes par les insectes, qui est inhérente aux monocultures intensives. Il encouragera l'utilisation de produits chimiques et renforcera le contrôle exercé par des intérêts privés sur cette ressource précieuse et, à mon avis, d'intérêt largement public, que sont les semences ou les récoltes. Or, les entreprises sont animées par la recherche du profit et obéissent à des motifs purement économiques. Les nouvelles connaissances deviendront un secret industriel, et la recherche ne devra plus servir l'intérêt public, mais l'intérêt des sociétés qui veulent faire des bénéfices. La revue *The Economist*, que l'on peut difficilement qualifier de socialiste ou de naïve, mentionne un fait intéressant: «Les fabricants de produits chimiques ont consacré environ 10 milliards de dollars en dix ans à l'achat d'entreprises de production de semences dans le monde entier.»